

Le taux est déterminé en fonction du prix figurant dans l'acte notarié (en cas d'achat), en fonction de la valeur en vente normale (en cas de construction, de rénovation ou d'aménagement ou de reprise de prêts sur logement existant).

Le taux ci-dessous s'applique aux dossiers avec un Loan to Value (LTV) de  $\leq 80\%$ .

<b>Formules avec taux VARIABLE</b>	<b>Taux annuel réel</b>	<b>Taux mensuel</b>
1/1/1 cap +4/-4 index A	1,82%	0,1504%
5/5/5 cap +2/-2 index E	2,11%	0,1742%
5/5/5 cap+5/-5 index E	1,91%	0,1578%
10/5/5 cap +2/-2 index E	2,25%	0,1856%
10/5/5 cap +5/-5 index E	2,05%	0,1692%

  

<b>Formules avec taux FIXE</b>	<b>Taux annuel réel</b>	<b>Taux mensuel</b>
$\leq 10$ ans	1,73%	0,1430%
Durée >10 en $\leq 15$ ans	1,91%	0,1578%
Durée >15 en $\leq 18$ ans	1,98%	0,1635%
Durée >18 en $\leq 20$ ans	2,04%	0,1684%
Durée >20 en $\leq 25$ ans	2,25%	0,1856%
Durée >25 en $\leq 30$ ans	2,79%	0,2296%
Notary Plan frais	5,95%	0,4828%
Crédit Pont (max 24 mois, 5/5/5 cap5)	3,45%	0,2831%

### INDICE DE REFERENCE

Index	Valeur de l'indice mensuel
Index A	- 0,0549 %
Index E	- 0,0313 %

### MARGE DE VARIATION

Pour que le taux puisse être adapté, la hausse ou la baisse doit être d'au moins 0,021% par mois (0,25% sur base annuelle) par rapport au taux d'intérêt précédent.



Zoveel is duidelijk  
Soyons clairs

## Carte des Tarifs - Crédit hypothécaire

Cette carte fait partie du prospectus du 10/04/2019.  
Les tarifs sont applicables à partir du 01/12/2021.

Exemple représentatif pour un crédit hypothécaire à but immobilier pour l'achat d'un bien immobilier en Belgique, couvert à 100% par une hypothèque et pour une quotité de 80%.

Montant emprunté	115 000 EUR		100 000 EUR	
	10/5/5 cap5	25 ans fixe	15 ans fixe	5/5/5 cap5
Formule	10/5/5 cap5	25 ans fixe	15 ans fixe	5/5/5 cap5
Durée (mois)	300	300	180	24
Taux débiteur annuel *	2,05 %	2,25%	2,01%	3,45 %
Type de remboursement	constant	constant	terme fixe	crédit pont
Mensualité	489,14 EUR	500,25 EUR	166,00 EUR	283,10 EUR
Prime annuelle Assurance Incendie bâtiment (obligatoire)	319,34 EUR			
Frais de dossier	500 EUR			
Frais d'expertise	200 EUR			
Droits d'enregistrement (droit fixe)	60,5 EUR			
Droits d'enregistrement hypothèque	1265 EUR		1100 EUR	
Droits d'enregistrement annexe à l'acte hypothécaire	100 EUR			
Droits d'inscription hypothécaire	379,50 EUR		330 EUR	
Frais d'acte notarié	1210 EUR			
Rétribution du conservateur des hypothèques	230 EUR			
<b>Taux Annuel Effectif Global (T.A.E.G.)*</b>	<b>2,85%</b>	<b>3,05%</b>	<b>2,65%</b>	<b>5,85%</b>
Montant total à rembourser (capital + intérêt)	146 742,00 EUR	150 075,00 EUR	129 880,00 EUR	106 794,40 EUR
Montant total à rembourser (capital + intérêt + frais)	158 670,50 EUR	162 003,50 EUR	138 400,00 EUR	111 163,58 EUR

\* Taux sans réduction conditionnelle

<b>CLAUSE DE MAJORATION</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>MENSUEL</b>
Tarif en second rang	+ 1,00 %	0,0830%
Terme fixe (uniquement possible via formules fixes)	+ 0,10 %	0,0089%
Refinancement avec reprise des crédits à la consommation s'élève à :		
° > 25% et une quotité jusqu'à 85%;	+ 0,45 %	0,0374%
Prêt destiné à l'investissement locatif :		
° LTV > 70% - <= 80%;	+ 0,30 %	0,0250%
° LTV > 80% - <= 90%;	+ 1,00 %	0,0830%
Mention négative régularisée dans les 6 mois max de la date de début du fichage	+ 0,50 %	0,0416%
Mention négative régularisée > 6 mois de la date de début du fichage	+ 1,00 %	0,0830%
Risques spéciaux (nature des revenus, âge, ...)	+ 0,50 %	0,0416%
Durée > 25 ans sur le tarif variable (max 90% LTV)	+ 0,10 %	0,0089%
Dossier < 25 000€	+ 2,00 %	0,1652%
LTV > 80 % - <= 90 %	+ 0,10 %	0,0083%
LTV > 90 % - <= 100 %	+ 1,00 %	0,0830%
Age à la fin du contrat du plus jeune emprunteur >=75 ans	+ 0,50 %	0,0416%
Le cumul des majorations est plafonné à 2,50% par ans (0,2060% par mois)		
<b>REDUCTION CONDITIONNELLE</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>MENSUEL</b>
Si couverture de minimum 100 % du montant du crédit via ASRD Ag Insurance (par notre intermédiaire)	- 0,15 %	- 0,0125%
<b>INDEMNITE DE MISE A DISPOSITION DU CAPITAL</b>		
Une indemnité de mise à disposition du capital sera due et sera calculée comme suit :		
- À partir de la 6 <sup>ième</sup> échéance : 0,125% par mois		
- A partir de la 12 <sup>ième</sup> échéance : 0,20% par mois		
<b>FRAIS DE DOSSIER</b>		
Frais de dossier		500 EUR
Modification du contrat nécessitant un examen du dossier et la remise d'une nouvelle offre:		250 EUR
modification des modalités de remboursement, de la durée, du taux, de la variabilité (à la date de révision contractuelle), prolongation ou conversion crédit pont, mainlevée partielle d'une inscription hypothécaire, remplacement ou libération d'une sûreté, désolidarisation d'un crédit ou d'une caution :		
<b>FRAIS D'EXPERTISE</b>		
Frais d'expertise par bien à expertiser < € 500.000 :		200 EUR
Frais d'expertise en cas de travaux ou nouvelle construction < € 500.000 :		225 EUR
Frais d'expertise par bien >= € 500.000 ou en cas de travaux ou nouvelle construction :		300 EUR
Frais liés au constat d'avancement de travaux par un expert :		100 EUR
Frais de lettre de rappel		7,50 EUR+ frais de port